



Junior Academy

## Inscription aux Ateliers bilingues Montessori du mercredi - Année 2025-2026

De 3 à 10 ans

### REGLEMENT INTERIEUR A SIGNER

Les enfants vont évoluer, tout au long de l'année, dans un environnement Montessori. Les différentes aires d'apprentissage proposées (langage, sensoriel, mathématiques, vie pratique) répondent à leur besoin naturel de développement.

De l'éveil à l'anglais est proposé chaque jour, par demi-journée, à travers notre pédagogie immersive. Des activités créatives et sportives seront proposées.

Les activités peuvent varier selon le projet éducatif, établi en début d'année, par l'équipe pédagogique.

**Lieu d'accueil :** Ecole Junior Academy -2 chemin de Lorette -Saint-Genis-Laval

#### Horaires / Arrivées et Sorties

- Ateliers : 9h à 12h et 13h30 à 16h30
- Garderie midi : uniquement avec lunch box
- Garderie soir : 16h30 à 18h. **Fermeture à 18h.**

Pour le bien-être des enfants, nous demandons aux parents de bien vouloir **respecter les horaires**. Tous les enfants doivent être conduits et repris par les parents (ou par les personnes qui en ont la charge et qui doivent être impérativement signalées dans le dossier d'inscription).

Les enfants inscrits le matin uniquement (9h-12h) doivent être récupérés à 12h00 au plus tard s'ils ne sont pas inscrits à la garderie du midi. Les enfants inscrits l'après-midi doivent être récupérés à 16h30 au plus tard.

#### Retard

Tout retard pour reprendre l'enfant au-delà des horaires d'ouverture, doit être justifié, et si possible, annoncé au préalable par un appel téléphonique au **06.15.80.13.81** (Manager Junior Academy). **Tout retard sera majoré** (5€/15 mn après le premier quart d'heure).

### Calendrier des ateliers

| Mois      | Mercredis             |
|-----------|-----------------------|
| Septembre | 3,10,17,24            |
| Octobre   | 1,8,15                |
| Novembre  | 5,12,19,26            |
| Décembre  | 3,10,17               |
| Janvier   | 7,14,21,28            |
| Février   | 4,11                  |
| Mars      | 4,11, 18,25           |
| Avril     | 1,8,29                |
| Mai       | 6,13,20,27            |
| Juin      | 3,10;17,24+ 1 juillet |

#### Facturation:

**Tout règlement est adressé à l'ordre de Junior Academy**

Le tarif des ateliers est fixé sur une base annuelle (36 semaines) et tient compte des vacances scolaires et des jours fériés.

Les frais d'ateliers du mois de septembre seront encaissés à l'inscription.

Les frais d'ateliers et de garderie sont payables pour le mois à échoir soit en début de mois pour le mois en cours.



Junior Academy

## Inscription aux Ateliers bilingues Montessori du mercredi - Année 2025-2026

De 3 à 10 ans

### Inscription

Pour valider l'inscription, le dossier doit être complet.

Tous les frais doivent avoir été réglés et tous les documents remplis et retournés. Les frais d'inscription (frais du mois de septembre) sont non remboursables en cas de désistement.

En cas d'annulation avant le démarrage des ateliers, ou d'abandon en cours de stage, il n'y aura pas de remboursement. Les frais des ateliers sont définitivement acquis à la Junior Academy sauf cas de force majeure. Dans ce dernier cas uniquement, la somme correspondant aux ateliers, non encore-effectués, sera restituée à hauteur de 50%.

Toute année commencée est due dans son intégralité sauf cas de force majeure.

### Facturation

3 modalités de règlement possibles: en une fois, en 5 fois ou mensuellement

Paiement par chèque, espèces ou virement bancaire

| Modalité de paiement                                     | Paiement en une fois<br><input type="checkbox"/> | Paiement en 10 fois<br><input type="checkbox"/>  | Choix (à cocher)                                     |
|--|--|--|--|
| Acompte à l'inscription (règlement du mois de septembre) | 150 €<br>82€ (mi-temps)                          | 150€/mois<br>82 €/ mois (mi-temps)               | <input type="checkbox"/><br><input type="checkbox"/> |
| Octobre à Juin (début de mois)                           | 1350 € (temps plein)<br>738 € (mi-temps)         | 150 €/mois (temps plein)<br>82 €/mois (mi-temps) | <input type="checkbox"/><br><input type="checkbox"/> |
| Option forfait garderie de 16h30 à 18h pour l'année      | 220 €  | 22 €/mois  | <input type="checkbox"/>                             |

La garderie peut être réservée tout au long de l'année (7€/mercredi)

Pour les fratries, une réduction de 5% est applicable, sur les frais d'ateliers, après le premier règlement réalisé à l'inscription.



*Junior Academy*

## Inscription aux Ateliers bilingues Montessori du mercredi - Année 2025-2026

De 3 à 10 ans

### Santé

Les enfants doivent avoir acquis la propreté (possibilité néanmoins de garder une couche pour les plus petits). Pour des raisons d'hygiène évidentes, les enfants malades (fièvre incluse) ne sont pas admis en ateliers.

### Allergies alimentaires / Repas de midi en lunch box

Le repas sera obligatoirement en lunch box (pour les enfants ayant une allergie alimentaire, merci de bien la préciser dans la fiche d'urgence). Merci de bien écrire le nom et le prénom de votre enfant sur tous les éléments de la lunch box.

### Garderie du soir

Il est possible d'inscrire votre enfant à la garderie du soir.

Un forfait de 6€ est facturé pour la garderie de 16h30 à 18h. Merci de [prévoir un goûter](#), au nom de votre enfant.

### Discipline

L'enfant et sa famille, sont tenus de respecter, les équipes de la Junior Academy, ainsi que leurs camarades. Les équipes de la Junior Academy doivent le respect à l'enfant et à sa famille.

L'enfant doit respecter les locaux et le matériel mis à sa disposition. En cas de bris de matériel ou de dégradation dûment constatés par l'équipe Junior Academy, le coût de remplacement ou de remise en état sera réclamé aux parents.

Tout enfant qui trouble la vie des ateliers fera l'objet d'un avertissement notifié aux parents par la responsable Junior Academy. Pour le cas où le comportement de l'enfant ne s'est pas amélioré et que son comportement devient pénalisant pour le groupe et/ou un risque pour lui-même, il pourra être exclu des ateliers.

### Objets et vêtements personnels

Les enfants seront habillés d'une [tenue pratique](#) et peu fragile permettant des activités manuelles (ex : peinture, pâte à modeler) et extérieures (prévoir des chaussures adaptées pour des jeux). Les jouets personnels, les objets de valeurs et les objets dangereux sont strictement interdits. Aucun recours ne peut être exercé contre la Junior Academy, pour des objets dérobés ou égarés dans les locaux.

Merci de bien vouloir prévoir un sac à dos comprenant [le doudou](#) de votre enfant ainsi qu'un [change complet pour les plus petits \(couche et lingettes si nécessaire\)](#). [Prévoir des chaussons](#).

[Pensez à marquer les affaires/vêtements au nom de votre enfant.](#)

Les parents penseront à signaler à la responsable Junior Academy toute modification, changement de numéro de téléphone portable, de téléphone du travail...

Fait à \_\_\_\_\_, le  
\_\_\_\_\_

[Signature\(s\) du ou des représentant\(s\) légal \(aux\),  
qui certifie\(nt\) avoir pris connaissance du règlement intérieur.](#)